

Une section "Violons électriques"

... pour une éducation musicale plus dynamique



Une section "Violons électriques"

Le vote du Budget Participatif Gersois 2 se termine **le 6 octobre à minuit**.

C'est la dernière ligne droite ! Votre voix est importante pour offrir des opportunités à tous les jeunes Gersois...

L'Académie de Musique et Arts Plastiques en Gascogne (AMAGe) a déposé un projet au Budget Participatif Gersois, édition 2019, vous pouvez le soutenir par votre vote :

--> la création d'une section "Violons électriques" dans le cadre des classes de musique d'AMAGe : # projet 1129

--> la création du 1er "Orchestre à l'école" gersois, au collège de Masseube : # projet 1030

et puis, comme vous devez choisir de trois à six projets, **AMAGe** vous suggère :

--> la "découverte des animaux nocturnes", en partage avec les élèves des écoles: # projet 3082

--> "Aménager un foyer pour les Jeunes" à Simorre: # projet 4094

--> du matériel pour les "événements festifs à Simorre et Villefranche" pour tous: # projet 4093

--> du matériel "Sons et Lumières" pour Les Musicales: # projet 1115

N'hésitez pas à diffuser au maximum, tout le monde peut voter, Gersois de terre ou de cœur, d'ici ou d'ailleurs !

Vous avez jusqu'à la fin du mois, la démarche est très simple, il suffit d'aller sur le site et de suivre les indications.